

ENQUETE PUBLIQUE



**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN  
VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Concerne la demande de FAMENNE Béton sa, rue du Parc Industriel 40 à 69400 Marche-en-Famenne, visant à obtenir un permis unique pour le maintien en activité de la centrale à béton « Centrale d'Aisne » à Aisne.

Le dossier peut être consulté à l'Hôtel de Ville, Basse Cour 13 à 6940 BARVAUX, à partir du 12.11.2025 (**PU185.2025//dossier 10021033/EPI.mbr**) en s'adressant à l'accueil.

|                                                     |                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date d'affichage de la demande                      | 07.11.2025                                                                                                                                                  |
| Date d'ouverture de l'enquête                       | 12.11.2025                                                                                                                                                  |
| Clôture de l'enquête                                | Lieu : Hôtel de Ville<br>Basse Cour 13<br>6940 BARVAUX<br>Date : 02.12.2025 à 11h00heures.                                                                  |
| Les observations écrites peuvent être adressées à : | Collège communal, Hôtel de Ville<br>Basse Cour 13<br>6940 BARVAUX<br>Ou<br><a href="mailto:veronique.rensonnet@durbuy.be">veronique.rensonnet@durbuy.be</a> |

Toute information technique peut être obtenue auprès du SPW, ARNE, D.P.A., Av.Reine Astrid 39 à 5000 NAMUR – Tél. 081/715 300

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à l'Hôtel de Ville, bureau « accueil », à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, du lundi au samedi inclus, **de 09 à 12 heures**.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Durbuy, le 03.11.2025

Le Bourgmestre,

(s) Philippe BONTEMPS